

PARLONS DE PAUVRETÉ

QUESTIONS AUX PARTIS
POLITIQUES
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Avec le présent questionnaire, le Collectif pour un Québec sans pauvreté cherche à savoir **comment votre parti compte améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté**, tout particulièrement celles des quelque 650 000 personnes qui ne parviennent pas à couvrir leurs besoins de base tels que définis par la Mesure du panier de consommation (MPC).

En septembre 2025, le Collectif a lancé un [Manifeste pour un Québec sans pauvreté](#) dans lequel il réclame au gouvernement du Québec la mise en place de politiques publiques visant en priorité à améliorer le revenu des personnes en situation de pauvreté et à alléger leur fardeau financier. Ce manifeste, qui repose sur le constat que la pauvreté constitue un déni des droits et libertés de la personne, demande au gouvernement d'agir en conformité avec :

- la **Charte des droits et libertés de la personne** qui reconnaît le droit à un niveau de vie décent ;
- le **Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels**, qui reconnaît le droit au logement et le droit à l'alimentation ;
- la **Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** qui élève la lutte contre la pauvreté au rang d'« impératif national s'inscrivant dans un mouvement universel visant à favoriser l'épanouissement social, culturel et économique de tous les êtres humains ».

À ce jour, **près de 1 400 organisations** (communautaires, syndicales, féministes, étudiantes, du milieu de la santé et des services sociaux), de partout au Québec, ont signé le manifeste.

NOM DE VOTRE PARTI POLITIQUE : Équipe Autonomiste



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

ASSISTANCE SOCIALE

En mars 2026, on comptait **79 814 personnes inscrites au programme de Revenu de base**, ce qui correspond à 29 % des adultes à l'assistance sociale. Le revenu disponible de ces personnes est de **22 121 \$**, soit **88 % du revenu nécessaire pour couvrir les besoins de base** selon la MPC. Comparativement, le revenu disponible d'une personne à l'Aide sociale est de 11 777 \$, soit 47 % de la MPC. Le programme de Revenu de base offre des modalités plus avantageuses que les autres programmes, dont l'**individualisation des prestations** et un **plafond plus élevé pour les revenus de travail et les avoirs liquides**.

1

Votre parti est-il d'accord avec l'idée d'élargir le programme de Revenu de base à l'ensemble des personnes assistées sociales ?
Si oui, par quels moyens ? Si non, pourquoi ?

Équipe autonomiste n'est pas d'accord avec l'idée d'élargir le programme de Revenu de base. Équipe autonomiste mise sur l'autonomie et la responsabilisation des gens.

Équipe autonomiste veut être une facilitatrice et réduire la taille de l'État-Providence mais ne veut absolument pas négliger les pauvres et désire les soutenir d'une autre façon que par un Revenu de base. Équipe autonomiste veut une grille de salaires pour tous et qu'une équipe indépendante fixe le montant minimal nécessaire à la vie et qu'à partir de ce montant minimal le salaire de base soit fixé afin qu'un travailleur gagne toujours plus qu'une personne sur l'aide sociale. Équipe autonomiste veut ensuite répartir ce montant minimal en aide sous forme de coupons alimentaires, vestimentaires, payer directement au propriétaire le loyer fixé par le Tribunal administratif du logement, payer l'électricité, s'assurer que l'assisté social ait tout ce qui est essentiel à la vie, dont le lait et les couches pour les nourissons. Par contre, Équipe autonomiste veut rappeler que l'aide sociale n'est pas un droit mais une charité que la société garantit à tout être humain au Québec.

12



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

ASSISTANCE SOCIALE

Le gouvernement sortant a menacé à plusieurs reprises de limiter l'admissibilité à l'assistance sociale pour les personnes demandeuses d'asile. Depuis 1969, le Québec reconnaît un **droit universel à l'assistance sociale** afin que personne ne soit privé « de moyens de subsistance ». Ce droit est une **pièce maîtresse de notre filet de sécurité sociale**. En ciblant exclusivement les personnes en demande d'asile, une telle mesure introduirait une discrimination. La Charte des droits et libertés de la personne du Québec protège tous les individus présents sur le territoire québécois, sans distinction fondée notamment sur la « race », la langue, l'origine ethnique ou nationale ou la condition sociale.

2

Votre parti envisage-t-il de limiter l'admissibilité à l'assistance sociale pour les personnes demandeuses d'asile, sachant que cela contreviendrait à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec ?

Équipe autonomiste ne veut discriminer personne. Au contraire, elle insiste même sur l'égalité homme/femme dans les deux sens. Par contre, Équipe autonomiste veut que toute personne résidant au Québec ait immédiatement un permis de travail pour faire en sorte que cette personne demandeuse d'asile soit tout de suite productive pour la société. Cette personne, en attendant un revenu, serait donc éligible à la même base d'aide sociale que tout être humain vivant au Québec telle que citée précédemment.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

SALAIRE MINIMUM

En 2026, il faut gagner au moins **30 \$ l'heure pour espérer sortir de la pauvreté** en travaillant à temps plein, selon le **revenu viable** calculé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Le taux actuel du salaire minimum de 16,60 \$ est nettement insuffisant.

3

Quel serait le salaire minimum proposé par votre parti ?

Comme cité, le salaire minimum appliqué selon la grille de tous les salaires dans la province serait fixé par une équipe indépendante du gouvernement et servirait de base aux calculs.

4

Quelles mesures proposez-vous pour améliorer le revenu et les conditions de travail des personnes au bas de l'échelle ?

Outre la grille de calcul de tous les salaires dans la province, Équipe autonomiste centraliserait les banques de congés, de maladie et autres pour faire en sorte que les gens qui occupent plusieurs emplois puissent cumuler leurs avantages sociaux, incluant la part de rente qui serait déposée au fur et à mesure par retenues sur la paye et parts de l'employeur déposées au fur et à mesure dans un compte au nom de l'employé auprès d'Épargne Placements Québec. Les garderies seraient intégrées dans le réseau scolaire et seraient offertes 24 heures sur 24 afin que les travailleurs sur des quarts de travail différents ne soient pas pénalisés par rapport aux autres.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

CRISE DU LOGEMENT

Le **prix du loyer moyen** est passé de 844 \$ à 1 119 \$ par mois entre 2020 et 2024, une **augmentation de 32,6 %**. À titre comparatif, entre 2015 et 2019, le prix du loyer moyen n'avait augmenté que de 12,4 %. Pour résorber la crise du logement, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) revendique notamment le **financement d'au moins 10 000 logements sociaux par année pendant 15 ans**.

5

Quelles solutions proposez-vous pour mettre fin à la crise du logement ?

Équipe autonomiste veut donner aux municipalités le pouvoir de récupérer les logements vacants et d'imposer une mise en état des lieux, quitte à s'entendre avec les propriétaires sur les factures à payer pour la mise en état du logement si nécessaire. Équipe autonomiste n'est pas favorable aux tours ghettoïsantes et préfère éparpiller les logements sociaux. Équipe autonomiste aimerait voir avec le Tribunal administratif du logement comment il serait possible d'établir une grille d'évaluation de loyer pour faire en sorte que le loyer équivalise à la réalité du marché versus les droits des propriétaires au profit raisonnables dans leurs placements immobiliers. Devant l'urgence, Équipe autonomiste est favorable aux roulottes temporaires pour que tous aient accès à un toit. Ce qui est un droit de base au Québec.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En 2024, 18 % de la population québécoise – soit **1 606 300 personnes** – a connu, à des degrés divers, un ou plusieurs épisodes d'**insécurité alimentaire**.

En 2025, **600 000 personnes** uniques ont eu recours aux **services d'une banque alimentaire**, et parmi elles, **20,1 % avaient un emploi** comme principale source de revenus.

6

Que pensez-vous de l'idée d'adopter une loi-cadre sur le droit à l'alimentation, comme le revendique le Regroupement des cuisines collectives du Québec ?

Équipe autonomiste s'interroge sur les personnes qui s'alimentent dans les banques alimentaires: y a-t-il abus? le revenu des gens est-il si insuffisant? Équipe autonomiste revient avec l'idée des coupons alimentaires qui feraient en sorte que tous puissent aller au marché le plus près de chez eux et s'alimenter convenablement selon le coût réel d'un panier d'épicerie. Les banques alimentaires ne pourraient-elles pas servir à fournir les popotes roulantes pour les gens qui ne sont plus aptes à se faire à manger convenablement?

7

Trouvez-vous acceptable que le gouvernement mise sur les banques alimentaires pour répondre à l'insécurité alimentaire ?

Non, Équipe autonomiste ne trouve pas normal que le gouvernement mise sur les banques alimentaires pour répondre à l'insécurité alimentaire.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté
pauvrete.qc.ca

SERVICES PUBLICS

Les services publics jouent un rôle fondamental dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, notamment en contribuant à la redistribution de la richesse. Plusieurs souffrent toutefois d'un **sous-financement chronique**, ce qui a pour effet d'accentuer ces inégalités. Pensons, par exemple, à l'offre de services en transport collectif. D'autres facteurs contribuent également à l'**accroissement des inégalités au sein des services publics**, comme la **privatisation croissante des soins de santé ou l'école à trois vitesses**.

8

Votre parti s'engage-t-il à assumer pleinement le financement du transport collectif et à en assurer le développement ainsi que la pérennisation sur l'ensemble du territoire québécois ?

Équipe autonomiste vise l'autonomie des gens et leur responsabilisation. Équipe autonomiste constate qu'il existe de nombreux réseaux de transport en commun qui nécessitent plusieurs niveaux de gestion, elle cherche donc à réduire la bureaucratie et la hiérarchisation. Équipe autonomiste voulant être une facilitatrice chercherait à centraliser au maximum les réseaux sans enlever l'apport de l'entreprise privée. Ne serait-il pas pertinent d'utiliser le ministère des Transports pour centraliser et s'assurer que chaque coin de la province ait une forme de transport collectif (Flexibus, train, autobus, autocar, avion, communauto, etc.) rentabilisé par une entreprise privée voire une coopérative? Le ministère aidant à la mise sur pied de l'organisation pour ensuite la laisser rouler comme un organisme à but lucratif mais avec profit limité.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

SERVICES PUBLICS

9

Votre parti est-il disposé à revoir la place du privé dans les services de santé ? Si oui, serait-il prêt à aller jusqu'à en interdire progressivement la présence ?

Équipe autonomiste est favorable aux services médicaux privés seulement dans le cas de services non essentiels ou lorsque 95% des postes dans les services publics sont comblés. Équipe autonomiste voudrait que le réseau de la santé fonctionne sur trois quarts de travail de huit heures sur des postes fixes pour tous les employés incluant les professionnels de la santé dont les médecins et que tous ces postes soient salariés et qu'une équipe volante, qui pourrait être constituée de ces mêmes employés qui veulent faire du temps supplémentaire et d'autres inscrits, remplace pour les absences et les congés, autant dans les hôpitaux que dans les cliniques et les autres lieux de santé.

10

Votre parti s'engage-t-il à assurer la gratuité et l'accès universel à l'éducation, des centres de la petite enfance jusqu'aux études supérieures ?

Équipe autonomiste voudrait assurer la gratuité scolaire à tous les niveaux jusqu'aux cours professionnels, aux cégeps et aux universités et pour ces trois derniers niveaux tant que l'étudiant obtient des A ou des B en formation continue sinon il perd sa gratuité et doit alors payer de sa poche s'il veut continuer à étudier.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté

pauvrete.qc.ca

RÉFORME FISCALE

La Coalition Main rouge propose, dans son document Solutions fiscales 2026, **six mesures concrètes** qui permettraient au gouvernement du Québec de **refinancer les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome**. En révisant les paliers d'imposition, en mettant en place un nouvel impôt sur l'actif net (visant le patrimoine du 1 % des personnes les plus riches) et en abolissant l'inclusion partielle du gain en capital, entre autres mesures, le Québec disposerait de **plus de 20 milliards de dollars supplémentaires pour renforcer significativement son filet social**.

11

Votre parti s'engage-t-il à réformer la fiscalité afin d'accroître la marge budgétaire de l'État ? Si oui, quelles mesures proposez-vous ?

Équipe autonomiste ne prévoyait pas réformer la fiscalité. Elle réviserait tous les services doublons de l'État, abolirait tout ce qui ne correspond plus à la mission des ministères en question dont les élections partielles. Elle voulait que l'État se désengage au max en demeurant un facilitateur en centralisant les démarches citoyennes: par exemple, tu veux créer une entreprise, une coopérative, tu t'adresses à un seul service où tout est regroupé, tu n'as qu'une place à aller, autre exemple, tu veux te trouver un emploi, tu n'as qu'une place où aller et où tous les employeurs inscrivent leurs postes offerts. Équipe autonomiste veut aussi abolir la règle du plus bas soumissionnaire et donner une chance à tous les fournisseurs inscrits. a

12

Votre parti s'engage-t-il à améliorer le revenu des personnes les plus pauvres avant celui des plus riches ?

Équipe autonomiste est consciente qu'une classe moyenne forte est garante d'une stabilité sociale. Avec sa grille de salaires pour tous, elle veut enrichir les plus pauvres et restreindre l'enrichissement excessif des plus riches.



Collectif pour un
Québec sans pauvreté
pauvrete.qc.ca